

Compte rendu Réunion CMPN du 21 Octobre 2017

(Après-midi)

Médecins présents : Anne Henckes, François Xavier Lécuyer, Jean Pierre Pham Van, Patrick Landon, Eric Sarrazin, Fred Di Méglio, Carl Willem, Bernard Pillet, Jean Yves Doris, Bruno Lemmens, Valérie Poncin, Etienne Cocqueel, Jacques Piquet, Jean Claude Grill, Yves Lécuyer, Thierry Krummel

Médecins absents et / ou excusés : Charles Mercier Guyon, Jean Michel Pontier, François Vo Dinh, Jean François Glez, Patrick Ragot, Laurent Marcoux, Michel Royer, André Grousset, Philippe Hélias, Ronan Divanac'h, Régis Frézals

1 / PRESENTATION

En préambule Anne informe les présents des prochaines dates importantes concernant la CMPN :

- Prochaines réunions ou actions de la CMPN :
 - Réunion d'hiver :
 - Vendredi 12 janvier 16 h : groupe de travail CDN/CMPN sur sport et santé à Paris (voir programme plus loin)
 - Samedi 13 janvier (14h30 – 17 h) à Paris : réunion des médecins de la CMPN à la Pitié Salpêtrière
 - Réunion scientifique : Samedi 13 janvier matin à la Pitié Salpêtrière
 - AGN de la FFESSM 2018 : 24 et 25 mars 2018 à Amnéville (Moselle)
 - Réunion de la CMPN le Vendredi 23 mars 16h – 18h
 - Séminaire de printemps 2018 :
 - WE Pentecôte 19-20 mai à Annecy (organisateur : Dr Charles Mercier Guyon)

Anne précise également que la prochaine date du CDN sera le 9 et 10 février 2018. Ceci permettra pour nous de finaliser à la réunion de janvier nos propositions éventuelles à soumettre au CDN

Sur le plan financier :

Charles Mercier Guyon est en charge des finances de la CMPN. Les règles de prise en charge des frais de déplacement aux réunions ont été rappelées précédemment par notre chargé des finances.

Le budget alloué pour la commission en 2017 est de 14 000 euros. Il reste actuellement dans notre budget : 9914,39€ d'après les relevés de mouvements du trésorier fédéral. Réunion des budgets le 03 décembre prochain.

2/ VISITE MEDICALE DES LICENCIÉS ET CACI / COMPTE RENDU DU DERNIER CDN

- Recommandations de bonne pratique (RBP) : présentation de Fred Di Méglio
 - ✓ Recommandations covalidées par Medsubhyp et SFMT pour le suivi médical des travailleurs en hyperbarie
 - ✓ Lancement début 2017 d'un travail de recommandations de bonne pratique pour les plongeurs de loisir (Voir pièce jointe Annexe n°1 : texte de l'intervention de Fred Di Méglio)

- Anne informe les membres présents de son courrier demandant un avis auprès du Conseil National de l'Ordre des médecins (lettre du 29/08/2017) concernant leur interprétation des textes réglementaires parus sur les certificats médicaux pour la pratique sportive

En attente de la réponse du CNOM à ce jour

- La CMPN prend acte des décisions prises lors du dernier CDN le 30/09/17 concernant les modalités et règles du CACI
- Un modèle de CACI est maintenant imposé pour les jeunes de 8 à 14 ans mais le modèle proposé par la CMPN n'a pas été validé et Anne a retiré l'ancien modèle du télé chargement à la demande des instances fédérales. Le modèle de CACI est revu par les membres de la CMPN (voir annexe n°2)
- Reprise après accident de plongée et en cas de pathologie particulière : il est mentionné dans la FAQ sur le site fédéral que le médecin qualifié est requis, mais ne figure pas dans le document à télécharger émis par les instances fédérales. Ce cas de figure a cependant fait l'objet d'un vote au CDN => demande au secrétaire général de le faire figurer dans le document téléchargeable fait par Anne

- Surclassement : pas de débat en CDN là-dessus, la CMPN a été sollicitée pour un travail sur cette question par le DTN en mai dernier. Anne s'est engagée auprès du DTN à le mener lors de la réunion d'octobre à laquelle le DTN a été invité. La réunion a eu lieu ce même jour dans la matinée, les décisions restent à finaliser pour la réunion de janvier prochain (voir compte rendu réunion du 21/10 matin)
- Sportifs des équipes de France, non listés comme sportifs de haut niveau : Demande est faite par le DTN d'envisager :
 - Une visite médicale annuelle et le contenu de cette visite (DTN)
 - Ce travail a été réalisé également lors de la réunion des médecins de commissions sportives et reste également à finaliser en Janvier prochain (voir compte rendu réunion du 21 / 10 matin)
- Mises à jour du règlement médical : Des propositions ont été faites à la réunion de Niolon

Egalement en attente de retour ...

- ✓ Chapitre I et II : organisation de la CMPN : mises à jour suivant nouveaux RI et statuts
- ✓ Chapitre III : suivi médical des licenciés :
 - Propositions retravaillées avec MFN avant CDN
 - Intégration des PJ et remises en ordre ...
 - Pas de réponses depuis
- ✓ Chapitre IV : compétition
 - Pas de modification
- ✓ Chapitre V : sportifs listés
 - Mises à jour avec évolution réglementaire (juin 2016) et vote CDN : adressé au DTN avant CDN

3/ REUNION SCIENTIFIQUE DE JANVIER

- Le 13 Janvier 2018 à la Pitié Salpêtrière

Thèmes proposés :

SPORT ET SANTE

- Diabète et sports sous-marins (B Lormeau)
- Prescription d'activité physique aux patients atteints de pathologies prises en charges au titre d'une ALD (cancers et MICI) (F. Lhuissier)
- Bénéfices apportés par la plongée sous-marine sur les difficultés liées aux traitements et l'aide à améliorer la qualité de vie (cancérologie) (JP. Lotz)
- Cardiopathies congénitales et plongée (M Bedossa)

GESTION DES CONDUITES ET SITUATIONS A RISQUES :

- Automédication et plongée en Pyrénées Méditerranée (JP Pham Van)
- Conduites addictives et sports sous-marins (C. Mercier-Guyon)
- Retours d'expérience : mise en place et état des lieux en IDF (B. Pillet)

4/ INFOS ET DEMANDES DU CDN

- Demande CDN / CTN :

Un plongeur de 72 ans a récemment fait la demande pour débiter une formation pour le MF2 : « La CTN a besoin d'avis sur la pertinence ou non d'une limite d'âge pour passer ce type de niveau d'encadrant élevé. La question est posée à la commission juridique nationale de la possibilité d'imposer une limite d'âge au passage de brevet de cadres. Mais la question est également posée à la commission médicale et de prévention nationale sur l'opportunité d'une telle limite pour le passage de brevets de cadres fédéraux. »

⇒ Proposition débattue ce jour : reprendre notre travail sur « sport, plongée et sénior » :

- Evolution physiologique
 - Données actuelles sur les accidents de cette classe d'âge
 - Recommandations CMPN : suivi médical, conseils pour la présentation aux examens de cadres / compétitions, conseils pour la pratique
 - Anne proposera au Dr Bérengère Beauplet de piloter ce groupe de travail
 - Délai attendu : 1 an (?) pour une réponse argumentée de la CMPN
- CTN : révision du MFT
 - Intégration Œdème Pulmonaire d'Immersion dans les cursus => révision enseignement de l'essoufflement
 - Budget : réunion début décembre
 - Fonctionnement « ordinaire » : réunions ...
 - Demande de soutien financier pour 3 dossiers sur l'olympiade :
 - ✓ La Prévention des conduites à risques
 - ✓ L'Accidentologie
 - ✓ Le Sport santé

5/ QUESTIONS DES APNEISTES

- Mail reçu demandant un avis sur l'utilisation de plus en plus fréquente par les apnéistes d'O₂ au-delà de 6 m au décours de l'épreuve => demande à préciser et à voir avec François Vo Dinh (absent ce jour)

- La CMPN rappelle d'ores et déjà que l'oxygène est un médicament, qui s'utilise dans des cadres précis avec des procédures particulières et valide le texte proposé en annexe n° 3 à proposer aux commissions sportives.

6/ POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

- PESH et Apnée (Eric Sarrazin) : Stade préparatoire avec constitution du groupe de travail ; le travail préparatoire nécessite :
 - ✓ De recenser l'existant (contact avec les équipes déjà pratiquantes)
 - ✓ Définir un cursus Handisub-apnée (partie commune avec bouteille + partie spécifique)
 - ✓ Ouverture de formation EH1 et EH2 éventuelle aux cadres d'autres commissions

Pour la CMPN se posera ensuite le problème des certificats médicaux préalables à la pratique

- Chirurgie thoracique et plongée (Bruno Lemmens)
 - ✓ Proposition de lever la CI :
Il n'existe visiblement rien dans la littérature concernant et venant valider cette contre-indication (recherche B. Lemmens)
Bruno Lemmens prépare avec Jacques Piquet des propositions de conditions de reprise après chirurgie thoracique pour janvier ; ébauches de propositions discutées ce jour :
 - reprise possible 3 à 6 mois après la chirurgie,
 - avec réalisation d'un TDM thoracique,
 - Spirométrie (mesure VEMS) si chirurgie pulmonaire
- Cardiopathies congénitales : cf. travail des cardiologues publié sera présenté à Paris en Janvier

7/ TRAVAUX A METTRE EN ROUTE

- La révision du tableau des contre-indications :
 - ✓ Révision par spécialités dans un premier temps :
Spécialités : Responsables de groupe de travail pressentis :
 1. Cardio : Dr B. BROUANT
 2. Pneumo : Dr B. LEMMENS
 3. Endocrino : Dr LORMEAU
 4. Hémato : Pr SCHVED
 5. ORL : Dr F. DI MEGLIO
 6. Ophtalmo : Dr V. PONCIN

7. Neuro : Dr DOMIGO / Dr JEBHIRA (Orléans)
8. Gynéco : Dr TRAPPE et/ou DESSOLLE et/ou Dr Marc KELLER
9. Uro – néphro : Dr KRUMMEL
10. Psychiatrie : Dr P.Y. BORIUS (Paris)

✓ Révision par disciplines sportives dans un 2ième temps : responsable
chaque médecin de commission sportive

✓ Délai : 1 an ?

- Conditions de reprise après un Œdème Pulmonaire d’Immersion : Anne Henckes,
Bruno Lemmens, Benoit Brouant

✓ Bilan minimal

✓ Conditions de reprise, restrictions éventuelles

✓ Délai : mars 2018

- Aspirine et plongée

✓ Pas de diagnostic à demander aux secouristes !

✓ Plus d’obligation à bord des bateaux de plongée

✓ Aspirine en cas d’ADD < aspirine en cas d’ADP

✓ Délai : Attente des conclusions de Bruno Lemmens qui a contacté un confrère
hématologue expert pour une proposition en janvier ou en mars

8 / DOSSIERS

Enfin trois dossiers ont fait l’objet de discussion avec avis de la CMPN